

Piste pédagogique n°2

Étudier les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale à travers l'exemple des 50 otages



... → Liens avec les programmes :

→ Histoire Terminales L-ES-S :

Thème 1 : « Le rapport des sociétés à leur passé ».

Question : « Les mémoires : lecture historique ».

Mise en œuvre : Deux études au choix dont « l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ».

... → Présentation du documentaire :

Ce documentaire de 39,57 mn a été réalisé dans le cadre du projet La classe, l'œuvre ! qui est le fruit d'un partenariat entre le Ministère de l'éducation nationale et le Ministère de la Culture et de la Communication. Dans le cadre de cette opération, les élèves du lycée Carcouët de Nantes et la réalisatrice Chloé Glotin ont réalisé le film documentaire Ils étaient 48, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'exécution des 50 otages. Le 20 octobre 1941, Gilbert Brustlein, accompagné de Spartaco Guisco et Marcel Bourdarias, abat Karl Hotz, commandant militaire de la place de Nantes. Cette exécution répond aux ordres de la direction clandestine du parti communiste. En représailles, 48 hommes sont exécutés le 22 octobre 1941 (16 à Nantes, 27 à Châteaubriant, 5 au Mont-Valérien). Ce drame est connu sous le nom des « Cinquante otages ».

Ce documentaire a pour sujet le souvenir et le récit de ceux qui ont été témoins de l'arrestation et du départ de proches pour faits de résistance lors de la Seconde Guerre mondiale. Le film « Ils étaient 48 » peut-être utilisé par les enseignants avec leurs classes car il est accessible sur le site du musée d'Histoire de Nantes.

Piste pédagogique n°2

Étudier les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale à travers l'exemple des 50 otages



Problématique : Comment les témoignages de ce documentaire permettent-ils de définir les rapports entre Histoire et mémoires ?

1- Des mémoires plurielles :

Minutage	Narrateur	Résistant et action de résistance	Type de mémoire
0'56	Henri DUGUY	Henri DUGUY. Militant communiste. Distribution de tracts anti-allemands et anti-Pétain. Arrestation sur dénonciation. Incarcération à Choisel (Châteaubriant).	Mémoire individuelle directe d'un témoin qui a vécu les faits. L'acteur se souvient (101 ans). Témoignage rare et précieux qu'il s'agit de conserver.
5'10	Michel QUINIOU Petit-fils	Jules AUFFRET. Militant politique et syndical communiste. Distribution de tracts, protestations, refus de la défaite. Arrêté parce que communiste, incarcéré à Choisel.	Mémoire familiale. Témoin indirect, transmission orale entre générations. Petit-fils, drame familial.
10'20 + 30'31	Xachiti ZEPEDA-BLOUIN Arrière-petite-fille	Auguste Blouin. Commerçant et entrepreneur, 57 ans, ancien combattant. Militant, association anciens combattants. Aide aux prisonniers, évasion. Incarcé à la prison Lafayette, fusillé à Nantes.	Mémoire familiale. Mémoire douloureuse. Long silence, difficulté à en parler.
13'21	Cérémonie du souvenir, le 22 octobre 2016, champ de tir du Bêle à Nantes. Anciens combattants, représentants de l'Etat, descendants, individus (cérémonie publique).		Mémoire officielle collective. Perpétue le souvenir dans une dimension patriotique (drapeaux tricolores, litanie des noms, « mort pour la France »).

Piste pédagogique n°2

Étudier les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale à travers l'exemple des 50 otages



2- La mémoire, un rapport subjectif au passé :

Première caractéristique : Relevez les indices temporels.

Minutage	Indices temporels	Constat : Quel ancrage temporel des témoignages ?
2'30 - 2'47	« au début » « après » « dès janvier 40 » « d'un seul coup par vagues successives »	Les dates sont très vagues, flou temporel : chronologie précise à établir qui est le travail de l'historien à partir des témoignages à croiser avec des sources.
5'55	« arrêté en 39 » « mai 40 » « en 40 il a été arrêté et a fait plusieurs prisons »	
26'57	Otages fusillés « le 21 ou le 22 octobre ». « 15 jours 3 semaines après » « de mémoire je ne me souviens pas »	

Deuxième caractéristique : Relevez le sentiment qui domine les extraits suivants

Minutage	Narrateur	Type de mémoire	Sentiment
17'46	Henri Duguy qui raconte le départ des otages dont Guy Moquet.	Mémoire individuelle	Voix qui se brise, difficulté à raconter : émotion.
20'55	Petit-fils (Michel Quiniou) qui lit la dernière lettre de son grand-père (Jules Auffret).	Mémoire familiale	Émotion : larme écrasée, voix qui butte, mains qui tremblent.
12'59	Petit-fils de Léon Jost qui participe à une cérémonie du 22 octobre.	Mémoire familiale et mémoire officielle	Touché, bouleversé longtemps : émotion.
36'53	Elèves de Carcouët qui font un bilan de leur expérience.	Mémoire collective	Pleurs, émotion, touchés, larmes.

Piste pédagogique n°2

Étudier les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale à travers l'exemple des 50 otages



Synthèse 1 et 2 : A partir de ces constats, rédigez une définition de la mémoire et trouvez une définition de l'Histoire.

Mémoire	Histoire
Les mémoires sont plurielles, subjectives, incomplètes. Elles caractérisent le rapport d'un individu ou d'un groupe à son passé avec une charge émotionnelle importante. Les mémoires sont des sources pour l'Histoire.	L'Histoire est un récit critique et objectif du passé qu'il s'agit de comprendre. L'Historien doit expliquer et non émouvoir. Il travaille à partir de sources, dont les témoignages.

Conclusion : Les mémoires sont des sources indispensables mais plurielles, incomplètes et subjectives.

3- Des indices de l'histoire des mémoires :

La concurrence des mémoires

Minutage	Narrateur	Identité du résistant et engagement politique	Comment cet engagement influence t'il la mémoire ?
5'55 à 7'55	Michel Quiniou Petit-fils	Jules Auffret. Militant politique et syndical communiste. Arrêté parce que communiste, incarcéré à Choisel.	Jules Auffret a proclamé le refus de la défaite « un mois avant le général de Gaulle ».

Pourquoi peut-on parler de concurrence des mémoires ?

L'extrait donne un indice de la rivalité entre mémoire communiste (27 de Châteaubriant) et mémoire gaulliste (Monument des 50 otages édifié en 1952, statue du général de Gaulle en face depuis 2010).

Nous retrouvons donc un indice de la lutte mémorielle entre le parti communiste, «parti des 75 000 fusillés», et la mémoire gaulliste de la résistance.

Piste pédagogique n°2

Étudier les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale à travers l'exemple des 50 otages



Les tentations du résistancialisme :

Visionner l'extrait 2'30 - 2'47 : quelle impression donne ce témoignage sur l'évolution du nombre de résistants au cours de la guerre ?

Henri Duguy témoigne : nous étions trois puis 18 puis 600 sans préciser les dates. Les premiers prisonniers politiques sont internés à Choisel en avril 1941, le camp est évacué en mai 1942. Le témoignage peut donner l'impression d'une résistance de masse en 1941 en France. Le documentaire occulte le très faible nombre de résistants qui caractérise la période de 1941.

Rappeler aux élèves qu'en juin 1940 l'appel du général de Gaulle est très peu entendu et que les résistants sont extrêmement minoritaires. L'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie (juin 1941) fait entrer massivement les communistes dans la résistance pendant l'été 1941. C'est dans ce contexte que Hotz est assassiné par des résistants communistes et que les otages sont fusillés. Il faut toutefois attendre la mise en place du STO (Service du Travail obligatoire) en février 1943 pour qu'un nombre plus important de jeunes gens rejoigne la Résistance (même si les $\frac{3}{4}$ des réfractaires au STO se contentèrent en fait de se cacher sans basculer dans la lutte). L'engagement massif des Français coïncide avec la Libération du territoire en 1944. Les témoignages du documentaire doivent donc être mis en perspective : ces actes de résistance ont constitué une très faible minorité de la population française en 1940-1941.

Il est possible en conclusion de confronter ces mémoires à d'autres largement occultées. Les FFL de l'Afrique équatoriale française dont l'importance stratégique est sans commune mesure avec la très faible trace qu'ils ont laissée dans les mémoires et dans l'histoire. J.F Muracciole, dans son ouvrage sur les « Français libres, L'autre résistance » (2009), ne les juge pas dignes de faire partie de son étude sous prétexte qu'ils obéissaient à des ordres.